

Évaluation conjointe du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur l'abandon des mutilations génitales féminines: Accélérer le changement

Phases I et II (2008-2017)



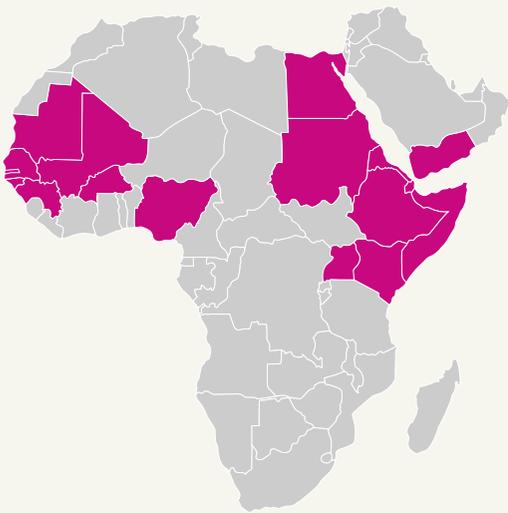
Bureau de l'Évaluation de l'UNFPA et de l'UNICEF

2019

CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif de l'évaluation est de déterminer dans quelle mesure et dans quelles circonstances le Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur l'abandon des mutilations génitales féminines (MGF) a contribué à accélérer l'abandon des MGF au cours des 10 dernières années. L'évaluation fournit également des recommandations sur la manière d'accélérer le changement pour mettre fin aux MGF.

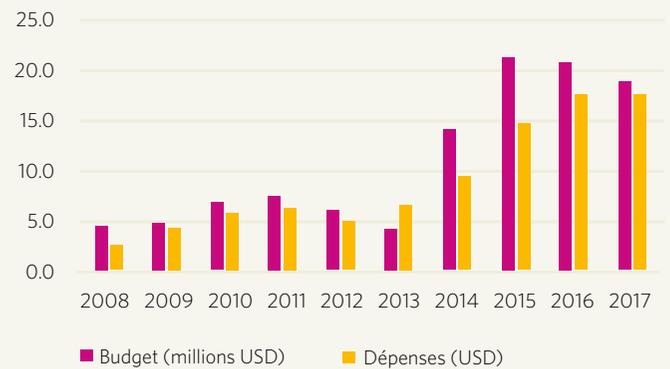
Figure: Couverture géographique du programme conjoint de la Phase II



A propos du Programme Conjoint

Le Programme Conjoint a été lancé en 2008 à la suite d'une consultation mondiale organisée par l'UNFPA qui a conclu que l'abandon des MGF était urgent et que l'engagement et l'action étaient nécessaires. Le Programme Conjoint s'est étendu à 17 pays, dont le Yémen et 16 autres pays en Afrique. Il repose sur un système de financement commun, doté d'un budget de 109 millions USD réparti sur dix ans.

Figure: Budget annuel et dépenses 2008-2017



Source: Atlas

APPROCHE DE L'ÉVALUATION

Ceci est une évaluation basée sur la théorie du changement, inspirée de la logique d'intervention du Programme Conjoint, telle que présentée dans le cadre de résultats du Programme Conjoint. Le cadre conceptuel utilisé pour l'évaluation est une matrice d'évaluation composée de questions d'évaluation, d'hypothèses, d'indicateurs et de sources d'information.

L'évaluation a utilisé des méthodes mixtes, comprenant des études de cas, des études de cas virtuelles, une analyse documentaire et un sondage en ligne. Une approche systémique a été utilisée pour cartographier les principales catégories de parties prenantes, prenant en considération dans l'analyse les aspects relatifs aux droits de l'homme et au genre, dans la mesure du possible.

L'analyse a été réalisée à l'aide d'un éventail de techniques, y compris l'analyse de contenu, l'analyse comparative, l'analyse qualitative et les techniques quantitatives telles que l'analyse financière et l'analyse de tendance. La contribution du programme aux résultats observés a été explorée à l'aide d'une analyse comparative qualitative et d'une analyse de contribution.



1,436 personnes (dont 60% sont des femmes) consultées par le biais d'entrevues approfondies et de groupes de discussions au sein des communautés



Revue documentaire étendue incluant des entrevues à distance dans

12 pays



500+ documents révisés



Entrevues au niveau mondial et régional avec des parties prenantes clés



Étude de cas dans **4 pays**



Sondage mondial de 113 représentants de partenaires exécutifs du Programme Conjoint



Analyse de données financières et de suivi du programme

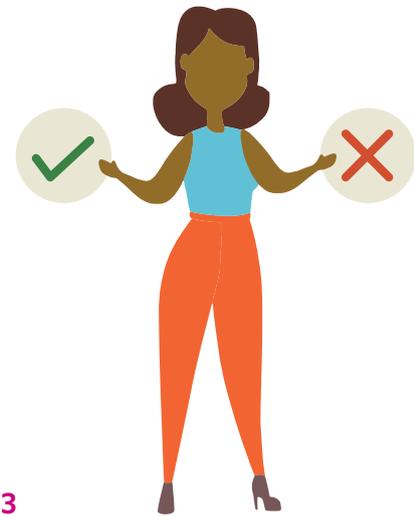
CONCLUSIONS



Conclusion 1

Valeur ajoutée et contributions du Programme Conjoint pour l'abandon des MGF

Le Programme Conjoint a contribué à des réalisations notables au niveau mondial - notamment en rehaussant le profil des MGF dans le cadre d'un débat mondial et en garantissant sa présence dans l'agenda du développement international. Le Programme Conjoint a également mobilisé le soutien d'acteurs traditionnels et émergents autour de la question aux niveaux national et sous-national. Il a connu d'importants succès: renforcement des cadres juridiques nationaux, amélioration de la coordination entre les acteurs nationaux et infranationaux, sensibilisation accrue aux risques pour la santé liés aux MGF, changements de discours liés aux MGF entraînant d'importantes ruptures de tabou, et même l'abandon définitif de la pratique par un nombre important de communautés situées dans les zones d'intervention.



Conclusion 3

Faire des choix stratégiques

En raison de l'ampleur du problème des MGF et du financement limité, le Programme Conjoint est tenu de prendre des décisions stratégiques, parfois difficiles, concernant l'orientation de ses ressources et de ses efforts. Au cours des Phases I et II, le Programme Conjoint a déployé des efforts concertés et globalement fructueux pour tirer parti de ses avantages comparatifs, notamment en ce qui concerne son rôle stratégique en tant que coordinateur des principaux acteurs de l'abandon des MGF aux niveaux local, national, régional et mondial. Cela était approprié compte tenu de l'ampleur et de la complexité du problème et de la nécessité d'une action collective des acteurs de l'abandon des MGF pour le résoudre. Cependant, certains éléments de sa programmation actuelle sont moins clairement alignés sur la logique de changement préventif du Programme Conjoint.



Conclusion 2

Abandon des MGF dans un contexte de changement des normes sociales

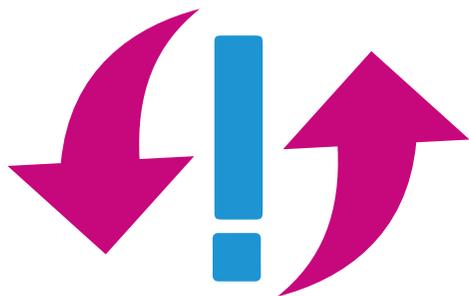
L'engagement soutenu du Programme Conjoint en faveur du changement des normes sociales autour de l'abandon des MGF est approprié et très apprécié des parties prenantes, car le changement des normes sociales nécessite un investissement à long terme. Cependant, les objectifs ambitieux du programme, bien qu'ils soient utiles au plaidoyer en faveur de l'abandon des MGF, fixent des attentes irréalistes quant à ce qui peut être atteint dans un délai relativement court. Les cibles actuelles sont en grande partie conçues pour mesurer les changements de comportement finaux et ne rendent pas correctement compte des progrès importants accomplis vers un abandon complet. Cela entraîne des lacunes dans la saisie des résultats et peut compromettre lesdits résultats.



Conclusion 4

Transformation du genre

Le Programme Conjoint insiste davantage dans la Phase III pour situer explicitement son travail d'abandon des MGF dans une perspective d'égalité des sexes. Cependant, les limites et la portée de ce travail n'ont pas encore été définies et manquent de clarté. Les avantages comparatifs du Programme Conjoint en termes d'égalité des sexes semblent résider dans ses travaux visant à soutenir l'autonomisation des femmes et des filles et à promouvoir des relations interpersonnelles positives au niveau communautaire. Un élargissement du champ de travail risque d'affaiblir le focus sur l'abandon des MGF dans la mise en œuvre du Programme Conjoint.



Conclusion 5

Défis liés à l'évolution des pratiques

Les changements dans la pratique des MGF ont présenté des défis inattendus et en évolution pour le Programme Conjoint. Bien que ces défis aient été pour la plupart reconnus et apparaissent comme des problèmes importants, il n'existe pas de preuves suffisantes pour bien comprendre leurs caractéristiques, l'ampleur du problème et ses conséquences potentielles. En conséquence, le Programme Conjoint a tenté d'adapter sa programmation mais, sans données probantes, il a du mal à élaborer des stratégies proactives formalisées pour faire face à cette dynamique en mutation.



Conclusion 6

Manque de données probantes et valorisation des connaissances existantes

Le Programme Conjoint a soutenu d'importantes recherches sur les MGF (Phases I et II). Cependant, il existe encore une insuffisance en données probantes dans le domaine des MGF qui limitent le Programme Conjoint à prendre des décisions stratégiques éclairées. Des partenariats plus efficaces avec des instituts de recherche sont possibles et le Programme Conjoint n'a pas suffisamment exploité les données existantes sur les facteurs de changement résultant de ses expériences de mise en œuvre.



Conclusion 7

Communications et messages

Le Programme Conjoint a déployé des efforts concertés pour utiliser un ensemble divers de canaux de communication afin de sensibiliser le public aux effets néfastes des MGF. Cependant, les messages ont été diffusés en dehors d'une stratégie de communication formelle qui n'est pas toujours fondée sur des données probantes, qui nécessite une amplification et une extension, et qui n'a pas exploité le potentiel d'une approche de la Communication pour le développement (C4D). En ciblant le changement de comportement, une approche C4D a le potentiel de fournir des messages plus pertinents, acceptables et exploitables pour les publics cibles. Encadrer les futurs messages de plaidoyer dans un discours de transformation du genre pourrait donner une nouvelle énergie aux messages de plaidoyer sur les MGF.



Conclusion 8

Synergies aux niveaux mondial, régional et national

La portée du Programme Conjoint, allant du siège mondial jusqu'au niveau de la communauté infranationale, constitue un atout majeur. Cette approche holistique à tous les niveaux confère au Programme Conjoint une crédibilité supplémentaire, reliant les interventions locales au plaidoyer mondial. Afin d'optimiser les liens et les synergies potentiels entre tous les niveaux, une coordination efficace est cruciale. En réponse à l'évaluation de la Phase I du Programme Conjoint, le niveau régional a été renforcé grâce à une dotation de personnel accrue et à des responsabilités mieux définies. Toutefois, le niveau régional peut encore être renforcé afin de faciliter les synergies entre les niveaux.



Conclusion 9

Coordination et "caractère conjoint"

La structure du Programme Conjoint est adaptée à l'objectif et a apporté des avantages importants au travail d'abandon des MGF de l'UNFPA et de l'UNICEF. Cela étant dit, il est encore possible de renforcer la coordination et le "caractère conjoint". Dans le contexte de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, la dynamique de travail du Programme Conjoint fera probablement l'objet d'un examen plus minutieux à mesure que l'ONU accorde une plus grande attention à la programmation conjointe. Dans un petit nombre de pays, la coordination est sous-optimale, avec une planification, un suivi et des rapports conjoints limités. Les investissements actuels visant à renforcer les éléments communs du programme pourraient potentiellement apporter des avantages importants au Programme Conjoint et contribuer à un apprentissage et à des améliorations importantes au sein du système des Nations Unies dans son ensemble.

Conclusion 10

Aller de l'avant: maintenir la dynamique positive pour accélérer le changement vers l'abandon des MGF

La conception du Programme Conjoint comprend certains éléments qui encouragent la durabilité, tels que le renforcement des systèmes, le soutien à la prise en charge nationale, le travail avec les chefs religieux et traditionnels et le travail avec les jeunes. Ce sont des pratiques prometteuses pour encourager la durabilité des résultats. Cependant, le Programme Conjoint n'a pas actuellement d'approche multisectorielle et interinstitutionnelle formelle pour aider les gouvernements à mettre en œuvre des programmes visant à favoriser l'abandon des MGF. Le Programme Conjoint n'a pas non plus de plan pour l'après-Phase III, ce qui met en péril la durabilité des résultats.

RECOMMANDATIONS

Approfondir l'approche du Programme Conjoint

Recommandation 1

Il est essentiel que l'UNFPA et l'UNICEF maintiennent leur engagement pour soutenir la dynamique positive actuelle de changement aux niveaux mondial, régional et national en vue de l'abandon des MGF dans une perspective à long terme, étant donné qu'un changement de comportement réel peut prendre une ou deux générations.

Positionnement stratégique dans un agenda de transformation plus large

Recommandation 2

Investir davantage dans l'apprentissage pour contribuer à réduire les lacunes dans les bases factuelles dans les domaines clés relatifs aux MGF. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des travaux, le Programme Conjoint est encouragé à explorer des solutions de recherche innovantes par la mise en place et / ou l'institutionnalisation de partenariats stratégiques existants. En tant que leader mondial reconnu bénéficiant d'un fort soutien au niveau local, le Programme Conjoint est bien placé pour faire avancer cet agenda.

Recommandation 3

Affiner davantage l'axe stratégique du Programme Conjoint, en s'appuyant sur ses avantages comparatifs pour maximiser ses contributions à l'abandon des MGF.

Recommandation 4

Définir clairement le positionnement stratégique du Programme Conjoint dans le cadre sensible au genre, en tirant parti de ses avantages comparatifs. Cela impliquerait d'établir des limites clairement définies et des points d'entrée stratégiques, et d'utiliser cette clarté pour mieux sécuriser les ressources internationales consacrées à l'égalité des sexes et à la transformation du genre.

Recommandation 5

Développer une stratégie de communication formelle qui place intentionnellement des messages de changement de comportement destinés aux individus et aux communautés concernés dans un cadre de communication pour le développement. Les messages de plaidoyer devraient être plus explicitement encadrés dans un discours sur l'égalité des sexes.

Adaptabilité pour accélérer l'abandon des MGF

Recommandation 6

Renforcer les synergies horizontales entre les deux organisations partenaires et les synergies virtuelles à différents niveaux. Le Programme Conjoint devrait élaborer une politique interne permettant de déterminer les domaines dans lesquels des synergies sont attendues, et de définir clairement les rôles, les responsabilités et les flux d'informations.

Approches à long terme pour soutenir les efforts et les résultats

Recommandation 7

Mettre davantage l'accent sur la définition d'objectifs cibles et des indicateurs reflétant les progrès intermédiaires importants vers l'abandon total des MGF.

Recommandation 8

Continuer à utiliser une approche de renforcement des systèmes pour encourager le changement à long terme et l'appropriation nationale, en mettant l'accent sur une application efficace de la loi, la prestation de services, la sensibilisation à l'éducation et la collecte de données. Cela devrait inclure l'élaboration d'un plan d'action multisectoriel pour aider les gouvernements à mettre en application des cadres juridiques, ainsi qu'un plan visant à mieux promouvoir la durabilité au-delà de la Phase III.



La mutilation génitale féminine est reconnue internationalement comme un pratique néfaste, une violation des droits des femmes et des filles et constitue une atteinte à leur intégrité physique et à leur droit d'être à l'abri de toute forme de violence physique et mentale

Bureau de l'Évaluation de UNFPA et d'UNICEF

Marco Segone (Directeur, Bureau de l'évaluation de l'UNFPA), George Laryea-Adjei (Directeur, Bureau de l'évaluation de l'UNICEF)

Groupe de gestion de l'évaluation conjointe

Alexandra Chambel (Président du groupe de gestion de l'évaluation, gestionnaire principal de l'évaluation, UNFPA), Mathew Varghese (Co-gestionnaire de l'évaluation, UNICEF), Karen Cadondon (Analyste de l'évaluation, UNFPA), Laurence Reichel (Spécialiste de l'évaluation, UNICEF)

Équipe d'évaluation principale, Impact Ready, consultants

Susanne Turrall (Évaluatrice principale pour la synthèse), Rafael Eguiguren, (Co-évaluateur principal pour l'approche d'études de cas dans les pays), Corinne Whitaker (Experte senior en genre et pratiques néfastes), Katherine Garven (Experte en évaluation), Maria Borisova, (Soutien de la qualité et du processus d'évaluation)

Copyright © UNFPA 2019, all rights reserved.

L'analyse et les recommandations contenues dans ce rapport ne traduisent pas forcément les opinions du Fonds des Nations Unies pour la population. Il s'agit d'un rapport indépendant publié par le Bureau indépendant de l'évaluation auprès de l'UNFPA.

Veuillez adresser toute demande de renseignement à evaluation.office@unfpa.org

Le rapport complet est disponible sur www.unfpa.org/evaluation

 @unfpa_eval  UNFPA Evaluation Office